

Unis dans la diversité : HYMNES ET DRAPEAUX DE L'UNION EUROPÉENNE,

de Pierre-Robert Cloet, Bénédicte Legué et Kerstin Martel
Études & Rapports n° 102, Institut Jacques Delors, décembre 2013.

Slovaquie

1. Drapeau

- Apparue en 1848 et adoptée en 1993

Les couleurs blanc-bleu-rouge du drapeau slovaque sont typiques des pays se référant au panslavisme, mouvement romantique par lequel les Slaves, tous issus d'un tronc commun, étaient destinés à fonder une communauté unie. Pour la plupart de ses adhérents, ce mode d'union devait se réaliser autour du grand-frère russe. Les Slovaques utilisent donc ces trois couleurs dès les révoltes populaires de 1848.



Les couleurs panslaves ne suffisent pas à caractériser une nation, et encore moins à la différencier de ses voisins slaves utilisant les mêmes codes de couleurs. Ainsi, au sein de l'écu national distinctif, mis en place en 1993 lors de la scission avec la République tchèque, apparaissent deux symboles historiques et géographiques : la croix blanche patriarcale est posée sur les trois sommets mythiques du pays. Ces montagnes représentent les monts Tatra, Fatra et Matra. Il est à noter que ce dernier se situe de nos jours sur le territoire du voisin hongrois.

Cette disposition de croix posée sur les collines apparaît dès le ^{xiv}^e siècle, comme symbole de la Haute-Hongrie. Le territoire slovaque est en effet à cette époque, et depuis le ^x^e siècle, sous contrôle hongrois. Partie intégrante de l'empire des Habsbourg, mais non du Saint-Empire romain germanique comme l'étaient la Bohême et la Moravie, la Slovaquie actuelle est affectée à la couronne hongroise lors du compromis historique de 1867 entraînant la bipartition de l'empire entre Autrichiens et Hongrois. Les symboles équivalents sont présents sur le blason hongrois, témoignant de ce long moment historique commun.

Le pays partage une histoire commune avec le voisin tchèque, depuis 1918, interrompue par le Second conflit mondial, puis restaurée sous l'emprise communiste. À l'issue de la « normalisation » soviétique en août 1968, une pseudo-fédération mise en place donne plus d'autonomie aux Slovaques. L'État est alors binational et bilingue, et demeure une simple faveur, le pouvoir réel étant détenu par le parti communiste. En 1993, Slovaques et Tchèques se séparent à nouveau, retrouvant cependant une histoire commune en 2004 lors de leur adhésion à l'Union européenne.

2. Hymne

- *Nad Tatrou sa blýska* –
(Au-dessus des monts Tatras
brille l'éclair)
- Écrit par Janko Matúška –
Mélodie de chant folklorique
- Composé en 1844 et adopté en
1993

Ce sont les deux premières strophes du chant *Nad Tatrou sa blýska*, écrit par le poète Matúška en 1844. Ces vers acquièrent une célébrité lors des révoltes de 1848 contre les Hongrois, mais ne paraissent officiellement qu'en 1851. L'auteur est un disciple de Ludovít Štúr, célèbre

promoteur du mouvement littéraire et politique slovaque du début du XIX^e siècle. Štúr est connu pour avoir codifié la langue slovaque. Il propage le concept de nation inspiré par le philosophe allemand Herder, selon une définition de la nation fondée sur le sol et la langue commune.

Le poème délimite l'espace géographique, évoque la nature et la beauté des montagnes slovaques, la chaîne des Tatras symbolisant l'ensemble du territoire du pays. Il présente également un caractère combatif et guerrier propre à la tonalité slovaque et une tension tragique entre doute et espoir, amplifié par le paysage orageux. À l'époque de sa composition, le terme *Slovensko* était dual, oscillant entre territoire et peuple.

Ces strophes seront intégrées en deuxième partie de l'hymne tchécoslovaque dès 1918. La défaite des armées austro-hongroise ayant entraîné la dislocation de l'empire du même nom, cette nouvelle République est proclamée le 28 octobre 1918. Et c'est à l'occasion du traité de Trianon, signé en 1920, que les frontières de la Slovaquie sont fixées pour la première fois de manière officielle. Elles reposent non pas sur des critères historiques mais ethniques, économiques et stratégiques. La Ruthénie reviendra à l'Ukraine ultérieurement.

Lors de la scission de la République en 1993, les Slovaques récupèrent leur partie de l'hymne commun et le décrètent hymne national cette même année.

• *Nad Tatrou sa blýska*

• *Nad Tatrou sa blýska, hromy*
• *divo bijú*
• *zastavme ich bratia,*
• *veď sa oni stratia,*
• *Slováci ožijú.*
• *To Slovensko naše posiaľ tvrdo*
• *spalo.*
• *ale blesky hromu*
• *vzbudzujú ho k tomu,*
• *aby sa prebralo*

• **Au-dessus des monts Tatras brille l'éclair**

Sur les Tatras il foudroie, le tonnerre frappe violemment.
Arrêtons-les mes frères,
Cependant ils se perdront,
Les Slovaques renaîtront.
Notre Slovaquie a jusqu'ici profondément dormi.
Mais les éclairs du tonnerre
Vont la pousser,
Pour qu'elle se réveille.

